

Djogbénou salue un début de mandat prometteur

La première session ordinaire de l'Assemblée nationale au titre de l'année 2026 s'est achevée ce mardi 14 juillet au Palais des Gouverneurs à Porto-Novo. Au terme de plusieurs mois de travaux parlementaires, le Président de l'Assemblée nationale, Joseph Fiamin Djogbénou, s'est félicité des résultats obtenus et de l'engagement des députés, tout en affichant sa confiance pour les prochaines échéances législatives.



CONTRÔLE BUDGÉTAIRE

P. 07



Les députés renforcent leurs capacités

RÉGULATION DES MÉDIAS AU BÉNIN

P. 02



La HAAC et Canal+ consolident leur partenariat

LITTÉRATURE - LEADERSHIP ET DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE

Bell'Aube Houinato : « L'Afrique doit retrouver sa souveraineté intellectuelle »

P. 08



Les résidences
FENOU

Appartements et chambres
meublés à Porto-Novo

CONTACT : 0144904640

ADRESSE : Djassin Houinvié, Dowa, Tokpota (Porto-Novo)

RÉGULATION DES MÉDIAS AU BÉNIN

La HAAC et Canal+ consolident leur partenariat



La Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) entend renforcer sa collaboration avec Canal+ Bénin afin d'accompagner le développement d'un paysage audiovisuel plus performant et mieux régulé. Une rencontre entre les responsables des deux institutions a permis d'explorer plusieurs pistes de coopération au service du secteur des médias.

La coopération entre la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) et Canal+ Bénin s'inscrit désormais dans une dynamique de consolidation. À l'occasion d'une séance de travail tenue entre les dirigeants de l'organe de régulation et les responsables de la société de télévision payante, les échanges ont porté sur les perspectives de collaboration en faveur de la modernisation du secteur audiovisuel béninois.

Les deux parties ont réaffirmé leur volonté commune de promouvoir un environnement médiatique respectueux des textes en vigueur, tout en accompagnant les mutations technologiques qui transforment les modes de production et de diffusion des contenus audiovisuels.

Au cours des discussions, les respon-

sables de Canal+ Bénin ont exprimé leur disponibilité à poursuivre un dialogue permanent avec la HAAC afin de contribuer à un secteur des médias plus professionnel, innovant et conforme aux exigences réglementaires. Ils ont également réitéré leur engagement à soutenir les initiatives favorisant la qualité des contenus et le développement de l'écosystème audiovisuel national.

De son côté, la HAAC a salué l'intérêt manifesté par Canal+ pour le renforcement de cette coopération. L'institution a rappelé son ambition d'instaurer un climat de confiance avec les différents acteurs des médias afin de garantir une meilleure régulation, d'encourager les investissements et de préserver les intérêts du public.

Cette rencontre marque une nouvelle étape dans les relations entre les deux institutions. Elle traduit une volonté partagée de faire de la concertation un levier pour relever les défis de la transformation numérique, de l'amélioration de l'offre audiovisuelle et du rayonnement du paysage médiatique béninois.

Emeric Joël ALLAGBE

MEDIAS AU BENIN

Votre site d'informations en ligne

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 son site web officiel "www.lemblemedujour.com"

Sur ce site, vous pouvez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FENOU GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur www.lemblemedujour.bj, faites comme chez vous.

www.lemblemedujour.bj
www.lemblemedujour.com

L'Emblème du Jour

INFORMATIONS, ANALYSES, INVESTIGATIONS ET PUBLICITÉS

Email : lemblemedujour@gmail.com
 Tél : +229 0195534395

ISBN : 978-99982-1-737-9 DEPOT LEGALE N° 15577
 N° 495-25/HAAC/PT/CLC/SG/DA/DC/SDC/SCS

PORTO-NOVO (République du Bénin)

EMAIL : lemblemedujour@gmail.com
TELEPHONE : +229 01 98 90 46 40

PRODUCTION

ETS EMERIC PRODUCTION
(RCCM RB/PNO/09A848)

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Eméric Joel ALLAGBE
+229 01 97 90 46 40 / 01 98 90 46 40

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Fernandez Cyrus Benicio SOWANOU
+229 01 97 74 01 02

RÉDACTION

Emeric Joël ALLAGBE (Journaliste)
Fernandez Cyrus SOWANOU (Journaliste)
James Meryl ALLAGBE (Journaliste)
Marie Estelle AKANNI (Journaliste)
Aimé HOUENOU (Journaliste)

MONTAGE ET GRAPHISME

Mayass M. NOUMON
+229 01 96 13 84 84

ASSEMBLÉE NATIONALE DU BÉNIN

Djogbénou salue un début de mandat prometteur



La première session ordinaire de l'Assemblée nationale au titre de l'année 2026 s'est achevée ce mardi 14 juillet au Palais des Gouverneurs à Porto-Novo. Au terme de plusieurs mois de travaux parlementaires, le Président de l'Assemblée nationale, Joseph Fifamin Djogbénou, s'est félicité des résultats obtenus et de l'engagement des députés, tout en affichant sa confiance pour les prochaines échéances législatives.

La première session ordinaire de l'année 2026 de l'Assemblée nationale a officiellement pris fin

dans une atmosphère empreinte de satisfaction. En clôturant les travaux parlementaires, le Président Joseph Fifamin Djogbénou a dressé un bilan positif des activités menées au cours de cette session inaugurale du nouveau septennat législatif.

Au cours de cette période, les députés ont tenu dix séances plénières ayant permis l'adoption de onze lois, auxquelles s'ajoutent l'examen et l'adoption du rapport d'activités du Président de l'Assemblée nationale. Les parlementaires ont également pris part à plusieurs

travaux préparatoires, notamment le séminaire d'immersion organisé à Agoué ainsi que les différentes réunions en commissions.

Pour le Président de l'institution, ces performances traduisent le sérieux avec lequel les élus de la Nation ont abordé cette nouvelle mandature. Il a insisté sur la qualité des débats, l'assiduité des députés, leur ponctualité et leur implication constante aussi bien en commissions qu'en séance plénière.

Profitant de cette cérémonie de

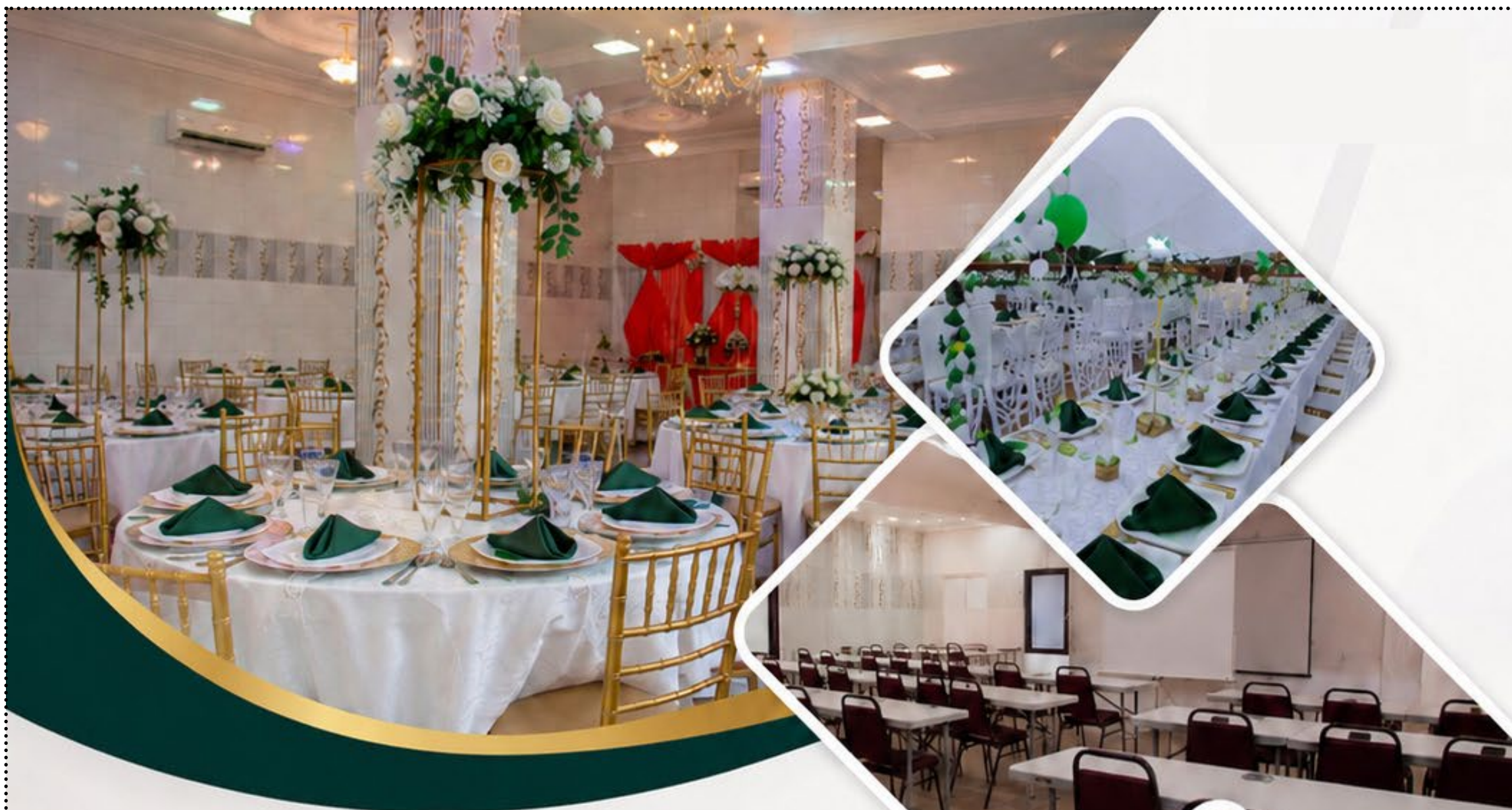
clôture, Joseph Fifamin Djogbénou a adressé ses remerciements à l'ensemble des acteurs ayant contribué au bon déroulement de la session. Il a notamment salué la collaboration du Gouvernement, particulièrement du ministre chargé de la Justice et de la Législation, ainsi que l'engagement des députés, des cadres et agents de l'administration parlementaire, sans oublier les professionnels des médias qui assurent la couverture des activités législatives.

« Le septennat législatif a bien commencé. Il a commencé sous de bonnes augures. La forte présence des députés, leur assiduité, leur ponctualité et leur concentration aussi bien en commission qu'en plénière sont des motifs de satisfaction. Nous ne pouvons espérer meilleur départ », a déclaré le Président de l'Assemblée nationale.

Fort de ce bilan jugé encourageant, Joseph Fifamin Djogbénou a exprimé sa conviction que les prochaines sessions permettront de consolider davantage les acquis et de poursuivre efficacement les réformes engagées au service du développement du Bénin.

Emeric Joël ALLAGBE





ELONA HOUSE

SALLES DE FÊTES ET DE CONFÉRENCES

À la recherche d'un lieu d'exception pour votre prochain événement ?
Mariage, anniversaire, communion, baptême, colloque professionnel
ou simple moment en famille... notre espace vous ouvre ses portes
pour toutes vos célébrations, au cœur d'un cadre naturel préservé.



ASSISTANCE
TECHNIQUE
PRO



GRANDE
CAPACITÉ
MODULABLE



SALLES
CLIMATISÉES



GROUPE
ELECTROGÈNE
DISPONIBLE



Djassin Hounvié - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

CADRE IDÉAL POUR VOS CÉRÉMONIES À PORTO-NOVO

Saison pluvieuse : ELONA HOUSE, le choix idéal pour des fêtes réussies

(UN PUISSANT GROUPE ÉLECTROGÈNE ACQUIS POUR FAIRE FACE AUX COUPURES D'ÉLECTRICITÉ)



La saison des pluies est souvent source d'inquiétudes pour les organisateurs d'événements. Entre les intempéries et les coupures intempestives d'électricité, le choix du lieu devient déterminant. À Porto-Novo, ELONA HOUSE se positionne comme la destination privilégiée pour l'organisation de cérémonies réussies grâce à ses infrastructures modernes, son cadre accueillant et les nouveaux investissements réalisés par son promoteur pour garantir le confort des clients.

Mariages, anniversaires, baptêmes, conférences, séminaires, cérémonies familiales ou professionnelles : ELONA HOUSE offre désormais toutes les garanties pour des événements réussis, même en pleine saison pluvieuse.

Situé dans un environnement accessible et agréable à Porto-Novo, le complexe met à la disposition de sa clientèle des salles modernes, spacieuses et parfaitement adaptées à tous les types de réceptions. Son cadre élégant et convivial séduit de plus en plus de particuliers, d'entreprises et d'organisations qui recherchent un espace sécurisé et confortable pour leurs manifestations.

Conscient des désagréments causés par les fréquentes coupures d'électricité observées ces derniers temps, le promoteur de ELONA HOUSE vient de franchir une nouvelle étape en dotant le complexe d'un puissant groupe électrogène. Cet investissement majeur permet désormais d'assurer une alimentation électrique continue pendant les cérémonies, garantissant ainsi le bon déroulement des festivités

sans interruption.

Grâce à cette innovation, les clients peuvent profiter pleinement de leurs événements sans craindre les délestages qui perturbent parfois les moments les plus importants d'une réception. Sonorisation, éclairage, climatisation et autres équipements fonctionnent ainsi en permanence pour offrir un confort optimal aux invités.

En plus de ses installations modernes, ELONA HOUSE se distingue par la qualité de son accueil, son professionnalisme et sa capacité à accompagner les organisateurs dans la réussite de leurs projets. Chaque événement bénéficie d'une attention particulière afin de répondre aux attentes les plus exigeantes.

Avec l'arrivée des pluies et les défis liés à l'alimentation électrique, ELONA HOUSE confirme son statut de référence dans l'organisation des événements à Porto-Novo. Les responsables invitent les populations de la capitale et des localités environnantes à effectuer leurs réservations afin de bénéficier d'un cadre exceptionnel où confort, sécurité et sérénité sont garantis.

À ELONA HOUSE, la fête continue, quelles que soient les caprices du temps ou les coupures de courant.

Marie Estelle AKANNI



Les résidences FENOOU

Votre confort, notre priorité

Loin de chez vous,
**RETROUVEZ LA CHALEUR
D'UN FOYER !**

Chambres privées et cuisine conviviale
pour partager des repas faits maison,
rire et préparer vos aventures
du lendemain.

L'expérience idéale
pour profiter à votre rythme !

• CARACTÉRISTIQUES

- ✓ Luxe et confort
- ✓ Décor authentique
- ✓ Prix abordable
- ✓ Emplacement stratégique

GROUPES ÉLECTROGÈNES DISPONIBLES SUR LE LIEU



Profitez d'un séjour sans interruption
grâce à notre groupe électrogène
qui assure votre confort en toutes
circonstances !



Djassin Houinvié - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

CONTRÔLE BUDGÉTAIRE

Les députés renforcent leurs capacités



Réunis à Bohicon pour un atelier de trois jours, les députés de la Commission des finances et des échanges, rejoints par leurs collègues des autres commissions techniques, approfondissent leur maîtrise du rapport d'exécution du budget de l'État au 31 mars 2026. Cette initiative vise à consolider les capacités du Parlement en matière de contrôle de l'action gouvernementale et de suivi des finances publiques.

Les députés béninois franchissent une nouvelle étape dans le renforcement du contrôle parlementaire de l'action gouvernementale. Depuis le mercredi 15 juillet 2026, les membres de la Commission des finances et des échanges, avec la participation de députés issus des autres commissions techniques, prennent part à un atelier de trois jours organisé à l'hôtel Amazone de Bohicon. Les travaux portent sur l'analyse et l'exploitation du rapport d'exécution du budget de l'État au premier trimestre de l'année 2026.

Organisée par l'Unité d'Analyse, de Contrôle et d'Évaluation du Budget de

l'État (UNACEB), cette session de formation a pour objectif d'améliorer les capacités techniques des parlementaires afin de leur permettre d'exercer efficacement leur mission de contrôle des finances publiques.

À l'ouverture des travaux, le président de l'Assemblée nationale, le Professeur Joseph Fifamin Djogbénou, a rappelé que la responsabilité du Parlement dépasse le simple vote des lois de finances. Selon lui, les députés ont également l'obligation de suivre avec rigueur l'exécution du budget afin de s'assurer que les ressources publiques sont utilisées conformément aux engagements pris au profit des populations. Il a insisté sur l'importance de la transparence, de la redevabilité et de la qualité de la dépense publique dans la consolidation de la gouvernance financière.

Prenant la parole avant lui, le président de la Commission des finances et des échanges, le député Gérard Gbenonchi, a souligné que cet atelier constitue un cadre méthodologique essentiel pour améliorer

l'analyse des données budgétaires. Il a indiqué que les travaux permettront d'élaborer une note technique destinée à éclairer les futurs débats parlementaires ainsi que les séances de contrôle du gouvernement. L'élu a également salué l'accompagnement du président de l'Assemblée nationale, de la Cour des comptes et de la coopération allemande à travers la GIZ.

Les échanges s'inscrivent dans un contexte où le Bénin est régulièrement cité parmi les meilleurs élèves d'Afrique francophone en matière de transparence budgétaire. Le représentant de la GIZ a d'ailleurs félicité les institutions béninoises pour les progrès enregistrés et encouragé la dixième législature à poursuivre les réformes visant à renforcer la gouvernance des finances publiques.

La première journée a été consacrée à plusieurs communications techniques animées par des experts de la Cour des comptes.

Les participants ont examiné la situation économique du pays à la fin du premier trimestre 2026, les résultats des opérations budgétaires et de trésorerie, ainsi que le niveau d'exécution de la loi de finances à travers les différentes politiques publiques. Ces présentations ont permis aux députés d'apprécier les premières tendances de l'exécution budgétaire et d'identifier les principaux défis à relever.

Les travaux, qui se poursuivent jusqu'au 17 juillet, devraient déboucher sur des recommandations et des outils d'analyse destinés à renforcer l'efficacité du contrôle parlementaire. À travers cette initiative, l'Assemblée nationale confirme sa volonté de promouvoir une gestion plus transparente, plus rigoureuse et plus performante des ressources publiques, au bénéfice de tous les citoyens béninois.

Emeric Joël ALLAGBE



JUSTICE - PROCÈS DANGNIVO

30 ans de prison requis contre Codjo Alofa

Le procès relatif à la disparition de Pierre Urbain Dangnivo a franchi une nouvelle étape ce mercredi 15 juillet 2026 devant le Tribunal de première instance de première classe de Cotonou. À l'issue de ses réquisitions, le ministère public a demandé une peine de 30 ans de réclusion criminelle contre le principal accusé, Codjo Alofa. Les débats se poursuivront ce jeudi avec les plaidoiries de la défense.

L'affaire Pierre Urbain Dangnivo, qui continue de retenir l'attention de l'opinion publique plus de quinze ans après

les faits, est entrée dans une phase décisive. Au cours de l'audience de ce mercredi, le ministère public a présenté ses réquisitions devant le tribunal.

Le procureur de la République a requis une peine de 30 ans de réclusion criminelle contre Codjo Alofa, principal accusé dans ce dossier. Le parquet a également sollicité une requalification des faits en complicité de meurtre avec coauteurs, tout en demandant une amende de 150 millions de francs CFA ainsi que la restitution des restes de la dépouille de Pierre Urbain Dangnivo à sa famille

afin qu'elle puisse lui offrir une sépulture digne.

Concernant le second prévenu, Donatien Amoussou, le ministère public a requis une peine de 60 mois d'emprisonnement ferme pour des faits requalifiés en escroquerie.

À la suite des réquisitions du parquet, les avocats de la défense ont demandé un délai supplémentaire pour préparer leurs plaidoiries, estimant que la requalification des faits introduisait de nouveaux éléments nécessitant des échanges avec leurs clients. Le tribunal a

finallement renvoyé l'audience au jeudi 16 juillet 2026, date à laquelle seront entendues les plaidoiries de la défense ainsi que les répliques des différentes parties.

Ce nouveau renvoi laisse présager une audience particulièrement attendue, alors que ce dossier emblématique de la justice béninoise approche progressivement de son dénouement.

Marie Estelle AKANNI

LITTÉRATURE – LEADERSHIP ET DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE

Bell'Aube Houinato : « L'Afrique doit retrouver sa souveraineté intellectuelle »



À travers son nouvel ouvrage **KIONGOZI – Le Réveil de l'Éléphant**, l'auteur et socio-anthropologue Bell'Aube Houinato propose une réflexion sur les fondements d'un leadership africain enraciné dans les réalités culturelles du continent. Dans cet entretien accordé à L'Emblème du Jour, il revient sur les défis qui freinent l'émergence d'une pensée africaine autonome, les valeurs qu'il estime indispensables pour bâtir les dirigeants de demain et les changements qu'il appelle de ses vœux dans les institutions africaines.

L'Emblème du Jour : Dans votre ouvrage, vous invitez les Africains à se réapproprier leur souveraineté intellectuelle. Quels sont, selon vous, les principaux obstacles qui empêchent aujourd'hui l'émergence d'un leadership véritablement ancré dans les réalités africaines ?

Bell'Aube Houinato : Cette invitation n'est pas nouvelle. De nombreuses personnalités africaines ont déjà lancé cet appel avant moi. La véritable question est de comprendre pourquoi nous avons encore du mal à y répondre collectivement.

Le premier défi reste l'éducation, au sens large. Au-delà de l'école, c'est la transmission de notre culture, de nos valeurs et de notre histoire qui est en jeu. Nous ne pouvons espérer un développement durable si nos ambitions économiques et technologiques demeurent déconnectées de notre identité.

J'identifie plusieurs catégories de freins. D'abord, les obstacles épistémiques avec des systèmes éducatifs encore largement hérités de la colonisation, où les savoirs africains demeurent marginalisés. Les langues africaines sont également insuffisamment valorisées, créant une fracture entre les élites et les populations.

À cela s'ajoutent les obstacles économiques. La recherche africaine dépend fortement de financements extérieurs, tandis que les investissements nationaux dans la recherche restent insuffisants. Les chercheurs disposent de peu de moyens pour produire une pensée véritablement indépendante.

Il existe également des difficultés politiques

et institutionnelles. Dans plusieurs pays africains, la liberté académique demeure fragile, même si le Bénin offre, selon moi, un environnement relativement plus ouvert. La fuite des cerveaux constitue aussi une perte considérable pour le continent.

Enfin, subsistent des blocages psychologiques. Nous continuons souvent à considérer que l'expertise étrangère est supérieure à celle produite localement. Beaucoup de dirigeants, formés exclusivement selon des standards extérieurs, proposent des solutions parfois éloignées des réalités africaines. C'est précisément ce décalage que j'illustre à travers le personnage de Gbadu dans **KIONGOZI**.

L'Emblème du Jour : À travers le personnage de Gbadu, vous proposez une alternative aux modèles de management importés. Quelles valeurs africaines vous paraissent essentielles pour construire le leadership de demain ?

Bell'Aube Houinato : L'Afrique dispose d'un patrimoine philosophique exceptionnel capable d'inspirer des modèles modernes de gouvernance. Il ne s'agit pas de rejeter les apports extérieurs, mais de construire notre développement à partir de nos propres fondations.

Dans **KIONGOZI**, nous avons identifié dix qualités fondamentales du leadership africain. Parmi elles figure le Jom, concept issu de la culture wolof qui symbolise la dignité, l'honneur et l'intégrité.

Le Jom invite chacun à préserver son estime de soi, à rester fidèle à ses principes et à refuser toute compromission morale. C'est une véritable boussole éthique. Pour moi, ces valeurs peuvent contribuer efficacement à prévenir la corruption, renforcer la transparence et améliorer la gouvernance publique.

La véritable question est désormais de savoir si les institutions africaines sont prêtes à intégrer officiellement ces références culturelles dans leurs normes de gestion et de gouvernance.

L'Emblème du Jour : Quel impact souhaitez-vous que votre livre produise auprès des jeunes leaders, des entrepreneurs et des décideurs africains ?

Bell'Aube Houinato : Mon ambition est de contribuer à l'émergence d'une génération de dirigeants capables de reprendre en main leur destin intellectuel et stratégique.

J'espère que les lecteurs comprendront que chacun peut agir à son niveau pour participer au développement du continent. Le leadership commence par la responsabilité individuelle.

Je souhaite également les encourager à incarner concrètement des valeurs telles que la dignité, la résilience, l'intégrité et la maîtrise de soi, tout en développant des solutions adaptées aux réalités africaines plutôt que de reproduire systématiquement des modèles extérieurs.

Enfin, j'appelle à une mobilisation des intelligences collectives afin de conduire les réformes indispensables au développement du continent.

L'Emblème du Jour : Vous plaidez pour une réappropriation de la souveraineté intellectuelle africaine. Comment cette ambition peut-elle se traduire concrètement dans les entreprises

et les institutions ?

Bell'Aube Houinato : Cela suppose d'abord une véritable valorisation de l'expertise locale. Les entreprises et les administrations doivent davantage faire confiance aux compétences africaines, qu'elles soient sur le continent ou au sein de la diaspora.

Ensuite, nos institutions gagneraient à intégrer des valeurs africaines dans leurs codes d'éthique et leurs mécanismes de gouvernance afin de donner davantage de sens aux principes de transparence et de responsabilité.

Il est également indispensable d'investir davantage dans une recherche pensée par et pour l'Afrique, afin de développer des solutions adaptées à nos réalités économiques, sociales et culturelles.

Enfin, la promotion progressive des langues africaines dans la communication, la formation et certains processus administratifs permettrait de rapprocher les institutions des populations et de mieux mobiliser l'intelligence collective.

L'Emblème du Jour : Si vous deviez résumer

en une seule idée le leadership africain authentique que vous défendez dans **KIONGOZI – Le Réveil de l'Éléphant**, quel en serait le principe fondamental ?

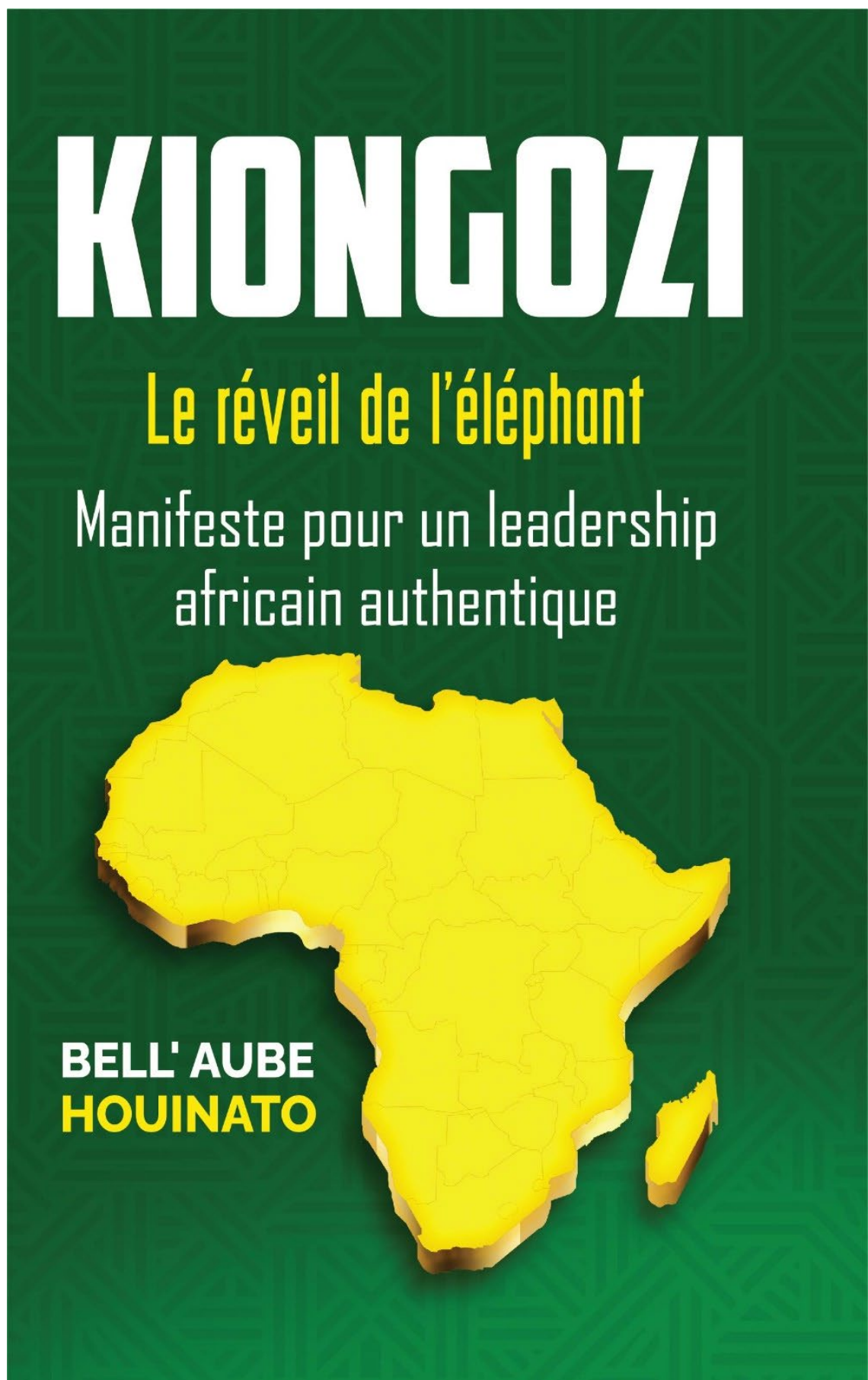
Bell'Aube Houinato : Je le résumerais par un principe simple : l'alignement entre l'identité du leader et le destin collectif de l'Afrique.

Aucun succès individuel ne peut être considéré comme un véritable leadership s'il ne contribue pas au progrès de la communauté et du continent.

Le Kiongozi est celui qui puise dans les valeurs africaines pour transformer son influence quotidienne en moteur de développement collectif. Le développement par imitation a montré ses limites. L'Afrique doit désormais construire son avenir à partir de sa propre histoire, de sa culture et de ses ressources humaines.

C'est à cette condition que notre continent pourra pleinement écrire son propre destin et prendre toute sa place dans le monde.

Propos recueillis par Fernandez SOWANOU



COOPÉRATION RÉGIONALE

Les États atlantiques d'Afrique s'accordent autour de la Déclaration de Cotonou



Réunis à Cotonou à l'occasion d'une rencontre de haut niveau consacrée aux enjeux maritimes et énergétiques, les États africains riverains de l'océan Atlantique ont franchi une nouvelle étape dans leur coopération. Les participants ont adopté la Déclaration de Cotonou, un document stratégique qui traduit leur volonté commune de renforcer la sécurité maritime, de promouvoir une économie bleue durable et d'accélérer la transition

énergétique sur le continent.

La capitale économique béninoise a accueilli une importante rencontre des États africains de la façade atlantique, consacrée aux défis liés à la sécurité maritime et à la transition énergétique. Au terme des échanges, les délégations participantes ont adopté la Déclaration de Cotonou, un texte qui fixe les grandes orientations d'une coopération renforcée entre

les pays concernés.

Cette déclaration met l'accent sur la nécessité de mutualiser les efforts face aux menaces qui pèsent sur le domaine maritime, notamment la piraterie, la pêche illicite, les trafics transfrontaliers et les atteintes à l'environnement marin. Les États signataires entendent également améliorer la gouvernance des espaces maritimes grâce à une meilleure coordination des politiques nationales et à un partage accru des renseignements.

Au-delà des questions sécuritaires, le document accorde une place importante à la transition énergétique. Les pays participants réaffirment leur engagement à promouvoir les énergies propres, à valoriser les ressources marines de manière durable et à attirer davantage d'investissements dans les infrastructures énergétiques respectueuses de l'environne-

ment.

La Déclaration de Cotonou souligne également l'importance de développer l'économie bleue comme levier de croissance, de création d'emplois et de résilience économique. Les États africains atlantiques souhaitent ainsi exploiter le potentiel de leurs ressources maritimes tout en garantissant leur préservation pour les générations futures.

À travers cette initiative, les pays de la façade atlantique affichent leur ambition de faire de leur espace maritime un véritable moteur d'intégration régionale, de prospérité partagée et de stabilité. L'adoption de la Déclaration de Cotonou marque ainsi une nouvelle dynamique de coopération face aux défis communs qui touchent le continent africain.

Emeric Joël ALLAGBE

PATRIMOINE CULTUREL

Restitution de 35 œuvres : le comité scientifique officiellement lancé

Le Bénin franchit une nouvelle étape dans le processus de récupération de son patrimoine culturel. Les membres du Comité scientifique national chargé d'accompagner la restitution de 35 nouveaux biens culturels et d'archives ont été officiellement installés. Cette instance aura pour mission de conduire les travaux scientifiques, historiques et techniques indispensables au retour de ces trésors sur le sol béninois.

Le gouvernement béninois poursuit avec détermination sa politique de reconquête de son patrimoine culturel conservé à l'étranger. Dans cette dynamique, le ministre du Tourisme, de la Culture et des Arts a procédé à l'installation officielle des membres du Comité scientifique national chargé d'assurer le suivi du processus de restitution de 35 nouveaux biens culturels et d'archives réclamés par le Bénin.

Composé d'universitaires, de chercheurs, de conservateurs de musées, d'archivistes et de spécialistes du

patrimoine, ce comité est appelé à jouer un rôle stratégique. Il devra rassembler les preuves historiques, documentaires et scientifiques nécessaires, identifier avec précision les biens concernés et formuler des recommandations destinées à faciliter les discussions avec les autorités et les institutions détentrices de ces œuvres.

Cette initiative s'inscrit dans la continuité des actions engagées par le Bénin pour retrouver les éléments de son héritage culturel dispersés hors de ses frontières. Après les précédentes restitutions obtenues ces dernières années, le pays ambitionne désormais de récupérer un nouveau lot de 35 biens culturels ainsi que plusieurs archives d'une grande valeur historique.

Au cours de la cérémonie, les autorités ont rappelé que ces objets ne constituent pas seulement des pièces de musée. Ils incarnent une part essentielle de l'identité nationale, de la mémoire collective et de l'his-



toire du peuple béninois. Leur retour contribuera à renforcer la transmission des savoirs, la valorisation du patrimoine et le développement des institutions muséales nationales.

Les membres du comité ont été invités à accomplir leur mission avec rigueur, impartialité et professionnalisme afin de produire un travail scientifique crédible, capable de soutenir les démarches diplomatiques et

culturelles du Bénin auprès des pays concernés.

À travers cette nouvelle étape, le gouvernement réaffirme sa volonté de préserver, de valoriser et de transmettre aux générations futures un patrimoine culturel qui constitue l'un des fondements de l'identité et de la souveraineté du Bénin.

Emeric Joël ALLAGBE



L'endroit by Olabissi

A propos

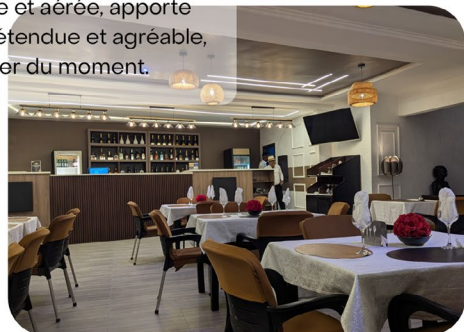
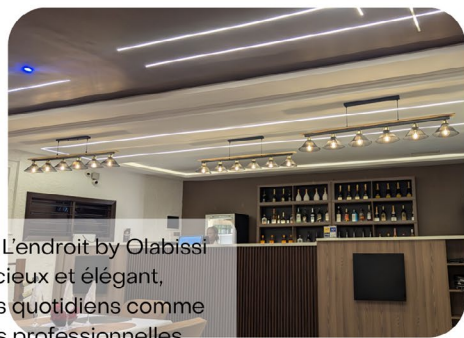
Situé à Porto-Novo, Oganla, en face du Ministère de l'Enseignement Primaire, L'endroit by Olabissi est un cadre prestigieux qui incarne l'élégance, le raffinement et l'excellence de service. Véritable adresse de référence, le restaurant se distingue par son ambiance soignée et son attention portée aux moindres détails. Lieu de rencontre privilégié des personnalités, des officiels et des cadres, L'endroit by Olabissi s'impose comme un symbole de standing et de convivialité. L'établissement propose une sélection exquise de mets, alliant les saveurs authentiques du Bénin à des inspirations culinaires modernes, pour offrir à chaque client une expérience gastronomique unique. Plus qu'un restaurant, L'endroit by Olabissi est un espace d'exception dédié à l'organisation de cocktails, dîners de gala et événements prestigieux, avec un accompagnement sur mesure.



Hall principal & terrasse



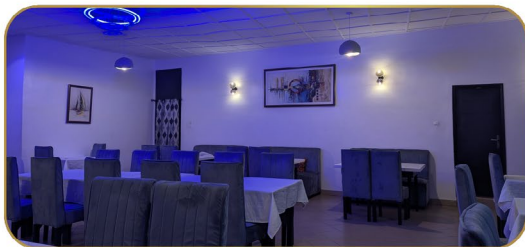
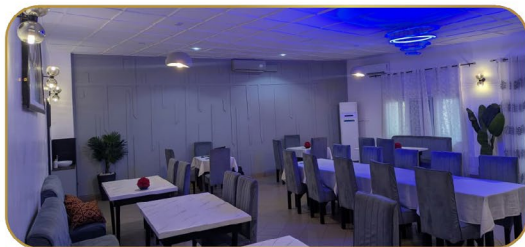
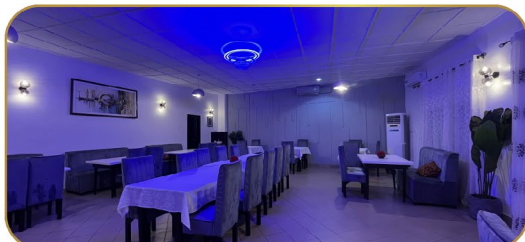
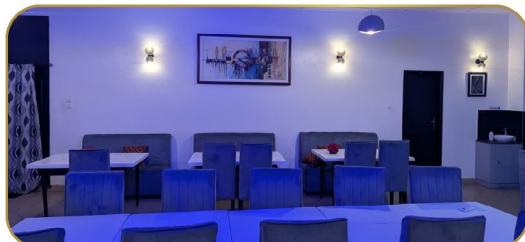
Le hall principal de L'endroit by Olabissi offre un cadre spacieux et élégant, idéal pour les repas quotidiens comme pour les rencontres professionnelles. La terrasse, ouverte et aérée, apporte une atmosphère détendue et agréable, parfaite pour profiter du moment.



Véritable atout du restaurant, le jardin verdoyant offre un environnement naturel et apaisant. Il constitue le lieu idéal pour l'organisation de réceptions, mariages et événements en plein air dans un cadre chic et harmonieux.

Grand jardin verdoyant

Salle VIP



Pensée pour une clientèle exigeante, la salle VIP propose un espace privé, raffiné et confortable, adapté aux réunions, rencontres d'affaires et événements exclusifs en toute discrétion.

Salon Privé



Le salon de L'endroit by Olabissi offre une ambiance cosy et chaleureuse, idéale pour des moments de détente, des échanges confidentiels ou des rendez-vous en petit comité.



Service traiteur



Le restaurant propose un service traiteur haut de gamme, avec des menus personnalisés alliant qualité, créativité et authenticité, adaptés à tous types d'événements.

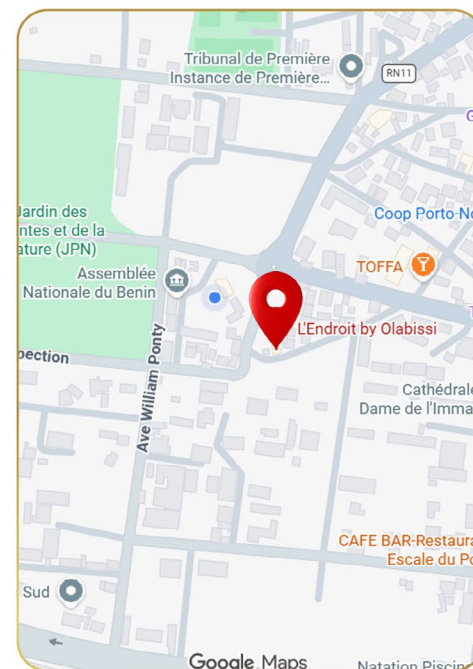


L'Endroit By Olabissi
FJF8+3WF, Ave William Ponty,
Porto-Novo
☎ 01 60 13 56 56
✉ lendroitporto@gmail.com

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux :

- 📍 L'endroit by olabissi
- 📷 lendroit_restaurantpn
- 📍 L'endroit by olabissi - Restaurant/PN

@Copyright2026



EN MÉMOIRE



Repos éternel
à ton âme

MERCI

SESSINOU Sabine Perpétue
épouse NOUATIN

Pieusement endormie dans la paix du Seigneur
le **23 juin 2026**, à l'âge de **56 ans**.

ANNONCE DE DÉCÈS

- La collectivité GONNOU GBETO SOMENOU de Davié
- La collectivité AGBODOHOUN de Kana

Les familles

- La famille GNANSOUNOU NOUATIN
- La famille SESSINOU

L'époux de la défunte

- Monsieur NOUATIN Bruno

Les enfants de la défunte

- NOUATIN Donald
- NOUATIN Ariel

Les frères et sœurs de la défunte

- SESSINOU Victor, son épouse et leurs enfants
- SESSINOU Blanche, son époux et leurs enfants
- SESSINOU Adélaïde et ses enfants

Beaux-frères et belles-sœurs de la défunte

- NOUATIN Odile, son époux et leurs enfants
- Sœur NOUATIN Catherine, religieuse en RCA
- GNANSOUNOU Félicité, son époux et leurs enfants
- Veuve GNANSOUNOU Edwige et ses enfants
- GNANSOUNOU Florent, son épouse et leurs enfants
- Veuve GNANSOUNOU Pauline et ses enfants
- GNANSOUNOU NOUATIN Françoise, son époux et leurs enfants
- Veuve GNANSOUNOU Justine et ses enfants
- GNANSOUNOU NOUATIN Dieudonné, ses épouses et leurs enfants

Les belles-familles

- HOUNSA d'Abomey-Calavi
- AKPAOKA Houeyogbé de Porto-Novo

Les petits-fils de la défunte

- Matys, Malia et Chayili

Ont la profonde douleur de vous annoncer le rappel à Dieu de leur très chère et regrettée **Madame SESSINOU Sabine Perpétue, épouse NOUATIN**, revendeuse à Porto-Novo, pieusement endormie dans la paix du Seigneur, mardi le **23 juin 2026** au CHUD-Ouémé, à l'âge de **56 ans**.

Programme
DES OBSÈQUES

Vendredi 17 juillet 2026 :

- **16h** : Levée du corps à la morgue de **Djregbe**
- **20h** : Veillée de prière **en présence du corps** au domicile de la défunte, carré n°63, Maison NOUATIN à **Dowa Dèdomè**

Samedi 18 juillet 2026 :

- **10h** : Messe à l'église **Saint Paul de Dowa**, suivie de l'inhumation au cimetière **Danto d'Akpro-Misséréte**

Dress code : Tenue blanche

NB : Les remerciements sont reçus au lieu de l'inhumation.

« Que son âme repose en paix et que la lumière éternelle luise sur elle. »

Union de prière

Deux espaces d'exception, UN CONFORT ABSOLU

Pour vos événements, séjours et moments inoubliables.



Les résidences

FENOU

Votre confort, notre priorité



Chambres privées et cuisine conviviale



Luxe et confort, décor authentique



Emplacement stratégique



Groupe électrogène disponible



ELONA HOUSE



Salles de fêtes et de conférences

Mariage, anniversaire, communion, baptême, colloque professionnel ou simple moment en famille... Elona House est l'espace idéal pour toutes vos célébrations, au cœur d'un cadre naturel préservé.



ASSISTANCE
TECHNIQUE
PRO



GRANDE
CAPACITÉ
MODULABLE



SALLES
CLIMATISÉES



GROUPE
ÉLECTROGÈNE
DISPONIBLE



Djassin Hounvié - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707



GROUPE
ÉLECTROGÈNE
DISPONIBLE
SUR LES DEUX SITES